

Canada Development Investment Corporation La Corporation de développement des investissements du Canada

# Rapport du premier trimestre 31 mars 2023



Canada Development Investment Corporation La Corporation de développement des investissements du Canada

### Table des matières

Déclaration de la responsabilité de la direction par de hauts fonctionnaires	
Rapport de gestion	2
États financiers consolidés résumés intermédiaires de La Corporation de développement des investissements du Canada au 31 mars 2023	8

# Adresse de la Corporation

1240, rue Bay, bureau 302 Toronto (Ontario) M5R 2A7

**Téléphone**: (416) 966-2221 **Télécopieur**: (416) 966-5485 **Site Web**: www.cdev.gc.ca

# Déclaration de la responsabilité de la direction par de hauts fonctionnaires

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément à l'IAS 34 *Information financière intermédiaire*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers consolidés résumés intermédiaires exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le présent rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

À ma connaissance, les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de la Corporation, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

La publication des états financiers consolidés résumés intermédiaires a été autorisée par le conseil d'administration le 18 mai 2023.

Elizabeth A. Wademan
Présidente et chef de la direction

Andrew G. Stafl, CPA, CA Chef des finances

Toronto (Ontario) Le 18 mai 2023 Les communications publiques de La Corporation de développement des investissements du Canada (la « CDEV »), y compris le présent rapport trimestriel, peuvent comprendre des énoncés prospectifs qui renferment les attentes de la direction à l'égard des objectifs, des stratégies, des perspectives, des plans, des prévisions, des estimations et des intentions de la CDEV.

En raison de leur nature, les énoncés prospectifs reposent sur divers facteurs et hypothèses et comportent des risques et incertitudes, tant de nature générale que spécifique. Ainsi, les pronostics, prévisions, projections et autres éléments des énoncés prospectifs pourraient ne pas se réaliser. Les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes actuelles de la CDEV en raison d'un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs.

Le présent rapport de gestion est en date du 31 mars 2023 et doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la CDEV pour la période close le 31 mars 2023 et avec le rapport annuel de la CDEV pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. La direction attire l'attention sur l'analyse de la continuité d'exploitation présentée ci-dessous dans la rubrique sur les états financiers et dans la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

### Vue d'ensemble de la CDEV

La CDEV est une société de la Couronne fédérale qui a été constituée en 1982 afin de fournir un organe commercial aux placements en titres de capitaux propres du gouvernement et de gérer le portefeuille commercial du gouvernement. La CDEV a pour principal objectif d'exercer ses activités dans l'intérêt du Canada, dans une perspective commerciale. Outre les activités qui lui sont propres, principalement la prestation de services-conseils financiers au gouvernement, la Corporation possède les filiales à cent pour cent suivantes : la Société de gestion Canada Hibernia (la « SGCH »), Canada Eldor Inc. (« CEI »), Financière Canada TMP Ltée (« Financière TMP ») et sa filiale, la Corporation Trans Mountain (« CTM »), la Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada (la « CFUEC »), le Fonds de croissance du Canada Inc. (le « FCC »), constitué en 2022, et la Corporation d'innovation du Canada (la « CIC »), constituée en février 2023.

La SGCH détient et gère les participations du gouvernement fédéral dans le projet de développement Hibernia (le « projet Hibernia »). CEI n'exerce aucune activité, mais elle est responsable de la prise en charge des obligations découlant principalement d'un accord d'achat et de vente conclu avec Cameco Inc. en 1988. Financière TMP a pour principale responsabilité de fournir du financement à CTM. CTM a pour mandat d'exploiter le pipeline Trans Mountain existant et de mener à terme le projet d'agrandissement du réseau de pipelines Trans Mountain (le « PARTM ») dans les délais prévus et de façon commercialement viable. En août 2020, la CDEV a reçu de la part des propriétaires du projet Hibernia des paiements au titre de la participation au bénéfice net (la « PBN ») après avoir conclu un protocole d'entente avec Ressources naturelles du Canada.

Le 11 mai 2020, la CDEV a constitué la Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada (la « CFUEC »), afin de contribuer à la mise en œuvre du programme Crédit d'urgence pour les grands employeurs (le « CUGE »), conçu pour fournir des crédits-relais aux grands employeurs canadiens. Les résultats financiers de la CFUEC n'ont pas été inclus dans les résultats consolidés de la CDEV, comme il est expliqué à la note 4 c) afférente aux états financiers consolidés pour le 31 décembre 2022. Le rapport financier de la CFUEC pour la période close le 31 mars 2023 peut être consulté à l'adresse www.ceefc-cfuec.ca.

CDEV a constitué la filiale du FCC en décembre 2022, qui sera mise en service au premier semestre de 2023 avec l'aide de l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (« PSP ») après la signature d'un protocole d'entente entre la CDEV et PSP afin de régir les activités initiales du FCC. Le FCC facilitera les investissements du secteur privé pour aider à transformer et à faire croître l'économie canadienne à une vitesse et à une échelle qui mèneront à une économie carboneutre. Au cours du trimestre, le FCC n'a exercé aucune activité et n'a effectué aucune transaction financière.

Au cours du trimestre, la CDEV a constitué la CIC pour aider à maximiser les investissements des entreprises dans la recherche et le développement dans tous les secteurs et dans toutes les régions du Canada, afin de promouvoir une croissance économique fondée sur l'innovation. La CDEV aide la CIC à recruter et à nommer des directeurs et des cadres supérieurs pour cette nouvelle entreprise. La CIC n'a eu aucune activité au cours de la période.

### La Corporation de développement des investissements du Canada

La direction de la CDEV continue de collaborer étroitement avec le conseil d'administration et la direction de CTM afin de poursuivre le développement du PARTM. Cela comprend l'établissement de procédures pour suivre la progression du PARTM, l'obtention du financement nécessaire pour CTM et la production de renseignements financiers d'importance. Plus précisément, la CDEV a aidé CTM à négocier une augmentation du plafond de la facilité de prêt consortiale conforme aux principes de l'Équateur 4 (« EP4 »), qui a été modifiée et mise à jour, pour le porter à 11 milliards de dollars à la fin de mars, puis à 13 milliards de dollars en mai 2023. La CDEV continue de travailler avec CTM et des conseillers financiers en vue d'obtenir le financement nécessaire à l'achèvement du projet du PARTM.

Au cours de la période close le 31 mars 2023, la CDEV a reçu de la part des propriétaires du projet Hibernia des paiements de 52 millions de dollars au titre de la PBN, dont 4 millions de dollars ont été versés par la SGCH, puis éliminés lors de la consolidation. Les paiements reçus sont comptabilisés à titre d'augmentation de la réserve au titre de la PBN. Nous n'avons pas versé de dividendes au cours du premier trimestre de 2023, comparativement à 80 millions de dollars au cours de la période comparative. Nous conservons suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme pour être en mesure d'entreprendre des activités futures et de financer les éventualités.

### **Corporation Trans Mountain**

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, CTM a généré des produits des activités ordinaires de 179 millions de dollars et un bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») de 97 millions de dollars. Pour la période correspondante, CTM avait généré des produits des activités ordinaires de 145 millions de dollars et un BAIIA de 81 millions de dollars. Selon les PCGR des États-Unis que CTM continue d'appliquer, les produits des activités ordinaires et le BAIIA se sont respectivement établis à 134 millions de dollars et à 50 millions de dollars, contre 107 millions de dollars et 42 millions de dollars pour la période correspondante. Pour un complément d'information à ce sujet, se reporter à la note 20 des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Pour le trimestre considéré, CTM a dépensé environ 2,6 milliards de dollars pour le PARTM, compte non tenu des coûts de financement, en plus du montant de 11,2 milliards de dollars engagé jusqu'en décembre 2022 sous la propriété de la CDEV. Les dépenses d'investissement pour le trimestre clos le 31 mars 2023 ont augmenté de façon importante par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'intensification des activités de construction relatives au PARTM. À la fin du premier trimestre, la construction du projet était achevée à environ 82 % et les installations à environ 95 %, avec plus de 824 kilomètres de canalisations souterraines. L'achèvement des installations mécaniques est prévu à la fin de 2023, et la mise en service commerciale du PARTM devrait avoir lieu au premier trimestre de 2024.

Pour obtenir plus de précisions, veuillez consulter le rapport financier de CTM pour le premier trimestre de 2023 à l'adresse <u>www.transmountain.com</u>.

### **Financement pour CTM**

Financière TMP est la société mère de CTM et de ses entités. Jusqu'au mois d'avril 2022, Financière TMP consentait du financement à CTM selon un ratio de 45 % de capitaux propres et de 55 % d'emprunts. Pour financer ces avances, Financière TMP a emprunté auprès du Compte du Canada géré par Exportation et développement Canada. Certaines obligations financières de CTM sont remplies par Financière TMP pour CTM par l'intermédiaire d'une facilité de crédit inutilisée auprès du Compte du Canada. Le 31 mars 2023, la limite disponible aux termes de la facilité de construction était de 13,5 milliards de dollars et l'encours aux termes de cette facilité s'élevait à 11,5 milliards de dollars. Après une modification des facilités de crédit, aucun autre paiement sur les emprunts n'est exigible avant

l'échéance, aucun autre prélèvement en trésorerie n'est autorisé, et l'intérêt est versé en nature et ajouté au solde du prêt lorsque l'intérêt est exigible.

Le 24 mars 2023, la Corporation a modifié et mis à jour la convention de crédit consortiale afin d'inclure une facilité de lettres de crédit (la « facilité LC ») de 100 millions de dollars et de modifier la facilité consortiale. La facilité consortiale a été modifiée et devient une facilité renouvelable non garantie de premier rang de deux ans conforme aux EP4 et le crédit disponible a été rehaussé à 10,9 milliards de dollars. EP4 est un référentiel de gestion des risques adopté par les institutions financières pour déterminer, évaluer et gérer les risques environnementaux et sociaux de projets d'infrastructure importants. Les facilités aux termes de la convention de crédit consortiale viennent à échéance le 24 mars 2025 et permettent à CTM de demander certaines prolongations jusqu'au 31 août 2025. Au 31 mars 2023, le crédit disponible combiné s'élevait à 11,0 milliards de dollars.

Après la fin de la période, le 2 mai 2023, le crédit disponible combiné au titre des deux facilités a été porté à 13,0 milliards de dollars, dont 12,9 milliards de dollars pour la facilité consortiale et 0,1 milliard de dollars pour la facilité LC.

Au cours du premier trimestre de 2023, la charge d'intérêts brute s'est chiffrée à 295 millions de dollars, dont une tranche de 261 millions de dollars a été incorporée et ajoutée au coût du projet, et sera amortie sur la durée d'utilité du pipeline. Pour la période comparative, la charge d'intérêts brute était de 178 millions de dollars, dont une tranche de 139 millions de dollars avait été incorporée. Cette hausse est attribuable à l'augmentation des soldes des prêts (60 % de plus) et des taux d'intérêt en 2023.

### Société de gestion Canada Hibernia

Le bénéfice après impôt de la SGCH de 16 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2023 est moins élevé que celui de 28 millions de dollars comptabilisé pour le trimestre correspondant, en raison essentiellement d'une diminution des produits nets tirés du pétrole brut et d'une augmentation des charges d'épuisement et d'amortissement, en partie contrebalancées par une hausse des produits d'intérêts et une baisse de l'impôt sur le résultat.

Les produits nets tirés du pétrole brut, qui correspondent aux ventes de pétrole brut déduction faite des redevances et de la participation au bénéfice net (la « PBN »), ont diminué de 33 %, pour s'établir à 32 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2023, comparativement à 48 millions de dollars pour la période correspondante, en raison d'une diminution de 25 % du volume de pétrole vendu combinée à une baisse de 23 % du prix moyen réalisé du pétrole, facteurs en partie contrebalancés par la baisse des redevances et de la charge liée à la PBN. (À la consolidation, les produits nets tirés du pétrole brut pour le premier trimestre de 2023 s'établissaient à 35 millions de dollars [54 millions de dollars en 2022] en raison de l'élimination des paiements au titre de la PBN versés à la CDEV.)

Les volumes des ventes ont diminué de 25 % pour s'établir à 0,43 million de barils de pétrole au premier trimestre de 2023, contre 0,57 million de barils au premier trimestre de 2022, en raison d'une baisse de 23 % des volumes de production moyens quotidiens de la SGCH, combinée à une constitution de stocks liée au calendrier des ventes de fret. Le volume de production brut moyen des champs s'est établi à 70 678 barils par jour au premier trimestre de 2023, ce qui représente une baisse de 23 % par rapport au premier trimestre de 2022, en raison surtout des baisses naturelles de production, étant donné qu'aucun nouveau puits n'a été foré depuis juin 2020 du fait de l'arrêt des travaux de forage. Ces derniers ont récemment repris.

La SGCH vend son pétrole en fonction du cours de référence du pétrole brut Brent daté, en dollars américains. Le cours du pétrole brut Brent daté a diminué de 20 % pour s'établir en moyenne à 81,23 \$ US le baril au premier trimestre de 2023, contre 101,51 \$ US le baril au premier trimestre de 2022. En dollars canadiens, le prix du pétrole réalisé moyen de la SGCH depuis le début de l'exercice a diminué de 23 % pour s'établir à 104,26 \$, contre 135,04 \$ au premier trimestre de 2022, en raison de la diminution du Brent daté, partiellement contrebalancée par la baisse du dollar canadien, ce qui a eu une incidence favorable sur les prix réalisés en dollar canadien.

### Rapport de gestion de la période close le 31 mars 2023 (suite)

Les dépenses d'investissement liées aux forages et aux installations ont atteint 5,4 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2023 et ont été affectées essentiellement aux activités de forage dans le champ principal Hibernia et le prolongement sud du champ Hibernia.

#### Canada Eldor Inc.

Aucun changement important n'a été apporté à la gestion des passifs de CEI. CEI continue de payer les coûts liés au démantèlement des biens d'un ancien site minier en Saskatchewan et les prestations de retraite d'anciens employés. Un plan a été mis en œuvre afin de permettre le transfert du reste des biens miniers au programme de surveillance institutionnelle d'ici trois ans. Au cours du premier trimestre de 2023, les dépenses affectées aux activités de remise en état des sites se sont élevées à 0,3 million de dollars, et aucun changement important n'a été apporté pour la période à l'estimation du coût de remise en état des sites. CEI dispose d'un montant totalisant 10 millions de dollars sous forme de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de fonds de revenus consolidés qui lui permet d'acquitter ses passifs estimés totalisant 4 millions de dollars.

### Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada

Depuis mars 2020, la direction de la CDEV a contribué à la mise en œuvre du programme de CUGE au nom du gouvernement par l'intermédiaire de la CFUEC, notamment en retenant les services de conseillers juridiques et financiers. Veuillez consulter le rapport annuel de 2022 et le rapport du premier trimestre de 2023 de la CFUEC, à l'adresse <a href="www.ceefc-cfuec.ca">www.ceefc-cfuec.ca</a>, pour obtenir plus de renseignements sur la CFUEC.

Les résultats de la CFUEC ne sont pas consolidés avec ceux de la CDEV puisque cette dernière n'est pas réputée avoir le contrôle de la CFUEC selon les critères établis par IFRS 10. La CFUEC prépare ses états financiers conformément aux normes comptables du secteur public. Les coûts engagés par la CDEV en lien avec la mise en œuvre du programme de CUGE ont été recouvrés auprès de la CFUEC. Pour obtenir des précisions sur les résultats financiers et les résultats d'exploitation de la CFUEC, se reporter au rapport annuel de la CFUEC, à l'adresse <a href="www.ceefc-cfuec.ca">www.ceefc-cfuec.ca</a>. Le tableau ci-après présente les principaux résultats financiers de la CFUEC.

(en millions de dollars)					Total jusqu'au
	2020	2021	2022	T1 2023	31 mars 2023
Engagements de prêt conclus	320	7 108	193		7 621
Prêts financés	110	2 588	405		3 103
Participations en titres de capitaux propres1)	-	500	-	-	500
Remboursement du capital de l'emprunt	-	380	35	40	455
Actions privilégiées émises	200	2 890	-	-	3 090

<sup>&</sup>lt;sup>1)</sup> Dans le cadre de l'accord de financement conclu avec Air Canada, la CFUEC a acheté pour 500 millions de dollars d'actions à droit de vote de catégorie B d'Air Canada.

Après le 31 mars 2023, la CFUEC a reçu des remboursements de prêts d'un montant de 325 millions de dollars.

#### Analyse de l'environnement commercial externe

La gestion continue de nos actifs et de nos participations reposera sur la conjoncture du marché et le contexte économique en général, ainsi que sur des facteurs propres à l'entreprise ou au placement sous-jacent. Aucune modification importante n'a été décelée depuis le 31 décembre 2022, comme l'indique le rapport annuel de 2022.

#### Risques et éventualités

Financière TMP a emprunté plus de 16 milliards de dollars, ce qui crée un risque financier pour la CDEV. Comme les prêts ont été consentis par le gouvernement, ce risque est considéré comme faible. CTM est également un emprunteur de plus de 9 milliards de dollars auprès de banques commerciales. Cette dette est garantie par le gouvernement, ce qui réduit le risque financier pour la CDEV. Au 31 mars 2023, il existait un risque de refinancement, car CTM ne disposait pas d'un financement établi pour assurer l'achèvement du PARTM au cours de sa cruciale et dernière saison de construction. Comme il est indiqué dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires pour la période close le 31 mars 2023, CTM a obtenu du financement externe supplémentaire après la fin du trimestre, mais elle a besoin de financement supplémentaire. L'achèvement du PARTM nécessitera d'importantes dépenses d'investissement, et CTM aura besoin d'un financement continu pour mener à bien le PARTM. La capacité de CTM d'assurer le service de la dette actuelle et future pourrait être tributaire de plusieurs facteurs, dont la performance financière et d'exploitation future de CTM, l'exécution du PARTM, la conjoncture économique en général ainsi que des facteurs d'ordre financier et réglementaire et d'autres facteurs, dont bon nombre ne sont pas directement du ressort de CTM. Lorsque le PARTM sera mis en service, les flux de trésorerie d'exploitation de CTM s'amélioreront, tout comme sa capacité à assurer le service de la dette.

Les autres risques et éventualités décrits dans le rapport annuel de 2022 n'ont pas changé.

#### États financiers pour la période close le 31 mars 2023

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires pour le trimestre clos le 31 mars 2023, avec chiffres comparatifs du premier trimestre de 2022, ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») applicables aux périodes intermédiaires, notamment l'IAS 34 Information financière intermédiaire. Comme il est précisé à la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires, il existe un doute important quant à la capacité de la Corporation de poursuivre son exploitation. Des efforts sont déployés pour résoudre le problème de la continuité de l'exploitation au moyen de négociations avec les prêteurs potentiels et avec le gouvernement afin d'obtenir le financement nécessaire pour permettre à la Corporation d'assurer le service de sa dette existante et de financer les dépenses d'investissement futures nécessaires pour achever le PARTM.

CTM établit ses états financiers conformément aux PCGR des États-Unis. Pour consulter les états financiers de CTM pour le premier trimestre de 2023 selon les PCGR des États-Unis, visitez le www.transmountain.com. La note 20 des états financiers consolidés de la CDEV présente les résultats financiers de CTM selon les PCGR des États-Unis, les ajustements apportés aux états financiers pour convertir ces résultats en IFRS ainsi que les résultats financiers de CTM en IFRS, après consolidation avec ceux de la CDEV.

Les produits consolidés pour le trimestre clos le 31 mars 2023 se sont établis à 215 millions de dollars, comparativement à des produits de 203 millions de dollars pour la période correspondante. Cette hausse s'explique en grande partie par une augmentation de 34 millions de dollars des produits tirés du transport, partiellement annulée par une diminution de 19 millions de dollars des produits nets tirés du pétrole brut. L'augmentation des produits tirés du transport est principalement attribuable au renouvellement des contrats d'achat ferme 50, qui prévoyaient des primes plus élevées au titre de la capacité ferme. En outre, les tarifs ont été globalement plus élevés qu'à l'exercice précédent, et les livraisons de Westridge, qui portent généralement sur le pétrole brut lourd et qui imposent des tarifs plus élevés, ont augmenté. Les produits du pipeline Puget ont augmenté en raison de la hausse du débit. Les produits nets tirés du pétrole brut ont diminué pour s'établir à 35 millions de dollars, comparativement à 54 millions de dollars pour la période correspondante, en raison d'une baisse de 25 % des volumes de ventes ainsi que d'une diminution de 23 % du prix réalisé du pétrole, déduction faite d'une baisse des charges liées aux redevances.

### Rapport de gestion de la période close le 31 mars 2023 (suite)

Le total des charges pour le trimestre, compte non tenu des charges financières, s'est établi à 129 millions de dollars, comparativement à 108 millions de dollars pour la période correspondante. La hausse est essentiellement attribuable à une augmentation de 18 millions de dollars des charges d'exploitation liées au pipeline, alors que CTM se prépare à l'exploitation du PARTM.

La charge d'intérêts de 36 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2023 a diminué par rapport à celle de 42 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Bien que la charge d'intérêts brute ait augmenté pour la période en raison de l'encours plus élevé de l'emprunt, cette augmentation a été contrebalancée par une hausse des intérêts inscrits à l'actif, qui sont fondés sur le niveau des coûts de construction engagés à ce jour, et par un taux d'intérêt plus élevé pour la période considérée.

Nous avons comptabilisé un bénéfice net avant impôt sur le résultat de 55 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2023, ce qui est conforme aux 54 millions de dollars de la période correspondante.

La charge d'impôts de 22 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2023 est comparable aux 21 millions de dollars de la période correspondante.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté pour s'établir à 521 millions de dollars au 31 mars 2023, comparativement à 310 millions de dollars au 31 décembre 2022, en raison surtout des flux de trésorerie d'exploitation de 128 millions de dollars, moins des achats nets de 25 millions de dollars au titre des placements à court terme, plus un montant de 75 millions de dollars découlant de la modification apportée à la libération de liquidités soumises à restrictions. L'augmentation des emprunts de 2,4 milliards de dollars a été contrebalancée par des dépenses en immobilisations de 2,4 milliards de dollars liées aux immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles, qui s'établissent à 26,8 milliards de dollars, se sont accrues de 3,0 milliards de dollars depuis la clôture de l'exercice, surtout du fait des dépenses d'investissement de 2,9 milliards de dollars, y compris les intérêts inscrits à l'actif, se rapportant au PARTM, déduction faite de l'épuisement et de l'amortissement de 31 millions de dollars.

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs de 1,5 milliard de dollars ont augmenté de 356 millions de dollars depuis le 31 décembre 2022, du fait essentiellement d'une augmentation des dépenses d'investissement de CTM et des créditeurs liés au PARTM.

Les emprunts ont augmenté, passant de 16,1 milliards de dollars à la fin de l'exercice à 25,7 milliards de dollars, en raison des prélèvements de 2,4 milliards de dollars sur la facilité de crédit consortiale. Le montant de 7,2 milliards de dollars présenté à titre de passif courant au 31 décembre 2022 a été reclassé dans le passif à long terme au cours de la période considérée, puisque la nouvelle facilité d'emprunt vient à échéance dans plus d'un an. La période d'intérêt à long terme a augmenté, passant de 37 millions de dollars à la fin de l'exercice à 220 millions de dollars au 31 mars 2023, en raison des intérêts payés en nature de 183 millions de dollars qui n'ont pas encore été ajoutés au solde de l'emprunt, qui est ajouté au 30 juin et au 31 décembre de chaque année.

La provision au titre des obligations de démantèlement a augmenté, passant de 503 millions de dollars au 31 décembre 2022 à 623 millions de dollars au 31 mars 2023, en raison d'une baisse du taux d'actualisation au cours de la période.

### États financiers consolidés de

# LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Trimestre clos le 31 mars 2023

(non audité)

État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière (non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	31 mars	31 décembre
	2023	2022
Actifs		
Actifs courants :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	521 382 \$	309 906 \$
Placements à court terme	57 006	31 625
Clients et autres débiteurs (note 18)	137 172	160 543
Impôt sur le résultat recouvrable	3 639	1 695
Autres actifs courants	24 198	26 009
Partie courante des placements détenus au titre d'obligations futures	1 407	1 428
	744 804	531 206
Actifs non courants :		
Immobilisations corporelles (note 6)	26 783 906	23 822 098
Goodwill (note 8)	1 015 862	1 015 862
Placements détenus au titre d'obligations futures	151 405	149 850
Trésorerie soumise à restrictions (note 5)	12 352	87 246
Placements soumis à restrictions `	96 346	90 481
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 7)	73 865	82 108
Autres actifs	344 588	325 671
	28 478 324	25 573 316
	29 223 128 \$	26 104 522 \$
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants :		
Fournisseurs et autres créditeurs	1 500 167 \$	1 144 192 \$
Partie courante des emprunts (note 11)	-	7 199 232
Partie courante des obligations locatives (note 7)	27 351	33 537
Partie courante de la provision au titre des obligations		
de démantèlement [note 10 a) et b)]	4 029	3 988
Partie courante de la provision au titre de la remise en état d'un site (note 10)	1 278	1 300
Autres passifs courants (note 9)	83 211	89 793
	1 616 036	8 472 042
Passifs non courants :		
Emprunts (note 11)	25 694 581	16 127 573
Intérêts à payer sur la dette à long terme	220 424	36 808
Impôt sur le résultat différé	640 200	624 190
Provision au titre des obligations de démantèlement [note 10 a) et b)]	622 657	502 814
Obligations locatives (note 7)	63 497	64 473
Provision au titre de la remise en état d'un site (note 10)	2 487	2 831
Obligation au titre des prestations définies	51 872	51 522
Autres passifs non courants	54 118	46 813
	27 349 836	17 457 024
Capitaux propres :		
Capital social	1	1
Surplus d'apport	603 294	603 294
Réserve au titre de la PBN (note 12)	54 298	5 463
Déficit accumulé	(449 878)	(483 038)
Cumul des autres éléments du résultat global	49 541	49 736
	257 256	175 456
	29 223 128 \$	26 104 522 \$
Continuitó de l'exploitation (note 2)	_0 _2 0 120 ψ	20 10π 022 φ

Continuité de	l'exploitation	(note	2)
---------------	----------------	-------	----

Engagements (note 16)

Éventualités (note 17)

Événements postérieurs à la date de clôture (note 22)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Au nom du Conseil : \_\_\_\_\_\_, administrateur \_\_\_\_\_\_, administrateur

État consolidé résumé intermédiaire du résultat global (non audité) (en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les 31 mars	
-	2023	2022
Produits :		
Produits tirés du transport (note 15)	160 951 \$	126 494 \$
Produits nets tirés du pétrole brut (note 14)	35 246	54 430
Revenus locatifs (note 15)	17 761	17 606
Autres produits	817	4 936
•	214 775	203 466
Autres produits :		
Frais d'utilisation des installations et frais de traitement	315	460
Profits de change	413	262
	215 503	204 188
Charges:		
Épuisement et amortissement (notes 6 et 7)	33 226	31 651
Charges d'exploitation du pipeline (note 15)	57 884	39 745
Exploitation, transport et commercialisation du pétrole brut (note 14)	6 120	6 018
Salaires et avantages du personnel	25 814	26 190
Honoraires professionnels	4 697	4 134
Pertes de change	908	1 725
Révision d'estimations relativement à la provision au titre de la remise		0
en état d'un site (note 10)	(71)	(258)
Autres charges administratives (recouvrement)	342	(1 <sup>^</sup> 151)
	128 920	108 054
Charges financières (produits financiers) :		
Charge d'intérêts (note 11)	36 466	40 970
Produits d'intérêts	(9 384)	(2 048)
Désactualisation des provisions (note 10)	4 102	2 718
	31 184	41 640
Bénéfice net avant impôt sur le résultat	55 399	54 494
Impât our la réquitat :		
Impôt sur le résultat : Exigible	6 230	8 639
Différé	16 009	12 314
Billote	22 239	20 953
Bénéfice net	33 160 \$	33 541 \$
Autres éléments du résultat global :		
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net		
Écart de conversion	(195)	(3 230)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		
Réévaluations des obligations au titre des prestations définies, déduction		
faite de l'impôt	-	22 156
	(195)	18 926
Pásultat alohal	32 065 ¢	52 167 ¢
Résultat global	32 965 \$	52 467 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État consolidé résumé intermédiaire des variations des capitaux propres (non audité) (en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Capital social		
Solde à l'ouverture et à la clôture de la période	1 \$	1 \$
Surplus d'apport		
Solde à l'ouverture et à la clôture de la période	603 294	603 294
Réserve au titre de la participation au bénéfice net		
Solde à l'ouverture de la période	5 463	19 455
PBN reçue	48 835	58 629
Dividendes	-	(50 000)
Solde à la clôture de la période	54 298	28 084
Déficit accumulé		
Solde à l'ouverture de la période	(483 038)	(549 733)
Bénéfice net	33 160	33 541
Dividendes	-	(30 000)
Solde à la clôture de la période	(449 878)	(546 192)
Cumul des autres éléments du résultat global		
Solde à l'ouverture de la période	49 736	2 852
Autres éléments du résultat global	(195)	18 926
Solde à la clôture de la période	49 541	21 778
Total des capitaux propres	257 256 \$	106 965 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Tableau consolidé résumé intermédiaire des flux de trésorerie (non audité) (en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres 31 m	
	2023	2022
		(note 21)
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation :		
Bénéfice net (perte nette)	33 160 \$	33 541 \$
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :		
Épuisement et amortissement	33 226	31 651
(Profit) perte à la décomptabilisation d'immobilisations corporelles	229	(277)
Charge d'impôt sur le résultat	22 239	20 953
Produit d'intérêts	(9 357)	(2 005)
Intérêts non inscrits à l'actif impayés	641	-
Variation nette des prestations définies	(924)	565
Variation de la provision au titre de la remise en état d'un site	(71)	(258)
Désactualisation des provisions	4 102	2 718
Charge d'intérêts liée aux contrats de location	34	<b>-</b>
Intérêts reçus	9 000	2 048
Provisions réglées	(1 139)	(459)
Impôt sur le résultat payé	(7 605)	(5 655)
	83 535	82 822
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 13)	44 180	173 677
	127 715	256 499
Activités de financement :		
Produit des emprunts	2 374 057	2 024 000
Coûts d'émission de titres d'emprunt	(6 511)	-
Dividendes payés	-	(80 000)
PBN reçue	48 835	`58 629 <sup>´</sup>
Paiement au titre des obligations locatives, portion en capital	(9 184)	(14 714)
	2 407 197	1 987 915
Activités d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 369 362)	(1 943 114)
Produit d'assurance	2 505	(1040114)
Dépenses liées aux logiciels à usage interne	(3 087)	(2 476)
Acquisition de placements à court terme	(56 828)	(21 026)
Vente de placements à court terme	31 803	20 970
Variation de la trésorerie soumise à restrictions	74 894	3 230
Acquisition de placements soumis à restrictions	(1 816)	(5 986)
Variation de placements détenus au titre d'obligations futures	(1 534)	(154)
	(2 323 425)	(1 948 556)
Insidence des flustrations des sours de character de factorie	,	,
Incidence des fluctuations des cours de change sur la trésorerie	(11)	(254)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	211 476	295 604
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période  Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	309 906 521 382 \$	299 532 595 136 \$
Trocorono di equivalente de la ciolore a la ciolore de la periode	υ <u>ν</u> 1 υυν ψ	σσο 1σσ φ
Représenté par :		
Trésorerie	521 382	575 099
Équivalents de trésorerie	-	51 063
	521 382 \$	626 162 \$

Le total des intérêts et des commissions d'attente payés sur les emprunts se chiffrait à 100 095 \$ (1 118 \$ en 2022).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité) Trimestre clos le 31 mars 2023 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

# 1. Entité présentant l'information financière

La Corporation se compose de sa société mère, La Corporation de développement des investissements du Canada (la « Corporation » ou la « CDEV »), et de ses filiales entièrement détenues, soit Canada Eldor Inc. (« CEI »), la Société de gestion Canada Hibernia (la « SGCH »), Financière Canada TMP Ltée (« Financière TMP »), la Corporation Trans Mountain (« CTM »), le Fonds de croissance du Canada (le « FCC ») et la Corporation d'innovation du Canada (la « CIC »). La filiale Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada (la « CFUEC ») n'est pas consolidée.

# Société mère

La Corporation de développement des investissements du Canada a été constituée en 1982 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et elle est la propriété exclusive de Sa Majesté le Roi du chef du Canada. La Corporation est une société d'État mandataire inscrite à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En novembre 2007, le ministre des Finances a informé la CDEV qu'elle « devra dorénavant se forger un avenir axé sur la gestion continue de ses actifs actuels dans une perspective commerciale et prêter son concours au gouvernement du Canada dans la recherche de nouvelles orientations qui conviennent aux capacités de la CDEV, tout en conservant la capacité de se dessaisir de ses actifs actuels et de tout autre placement de l'État, à la demande du ministre des Finances ».

En juillet 2015, la CDEV a reçu une instruction (C.P. 2015 et 1107), en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques en matière de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales. En octobre 2015, la CDEV avait harmonisé ses politiques, lignes directrices et pratiques et continuera de rendre compte de l'état de la mise en œuvre de cette instruction dans son plan d'entreprise.

En août 2019, le gouvernement du Canada a transféré à la CDEV ses activités de gestion des accords de participation au bénéfice net (la « PBN ») et de participation accessoire au bénéfice net (la « PABN ») dans le cadre du projet de développement Hibernia, lesquelles relevaient auparavant de Ressources naturelles Canada.

Le 10 mai 2020, un décret (C.P. 2020 et 305) a été émis, donnant instruction à la CDEV, en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, de constituer une filiale, et de prendre les mesures nécessaires pour faciliter l'administration par la filiale d'un programme de soutien au crédit pour les grandes entreprises canadiennes en réponse à l'urgence relative à la COVID-19, conformément à toute instruction pouvant être donnée à cette filiale. Le 11 mai 2020, la CFUEC a été constituée conformément au décret en question. La CFUEC a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions,* pour administrer, approuver et financer les transactions conformément aux modalités approuvées par le ministre des Finances relativement au programme de Crédit d'urgence pour les grands employeurs (le « programme de CUGE » ou le « CUGE »), qui a été conçu pour fournir un financement intermédiaire aux plus grands employeurs du Canada en réponse à l'urgence sanitaire de la COVID-19. La CFUEC est assujettie à la *Loi sur la gestion des finances publiques,* mais n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le siège social de la CDEV est situé au 79, rue Wellington Ouest, bureau 3000, case 270, Centre TD, Toronto (Ontario) M5K 1N2. L'établissement principal de la Corporation est situé au 1240, rue Bay, bureau 302, Toronto (Ontario) M5R 2A7.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité) Trimestre clos le 31 mars 2023 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

### 1. Entité présentant l'information financière (suite)

#### **Filiales**

La Corporation Trans Mountain et Financière Canada TMP Ltée ont été constituées en 2018 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Les sociétés sont assujetties à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et sont mandataires de Sa Majesté le Roi du chef du Canada. CTM est également assujettie à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. CTM est une société d'État non mandataire, ce qui lui permet d'emprunter auprès de parties autres que le gouvernement du Canada.

CTM possède et exploite le réseau pipelinier Trans Mountain (le « réseau TMPL »), le pipeline de Puget Sound (le « pipeline Puget ») ainsi que certains droits, conceptions, immobilisations corporelles et contrats de construction liés à l'agrandissement du réseau TMPL, appelé projet d'agrandissement du réseau Trans Mountain (le « PARTM »).

Financière TMP est la société mère de CTM. Jusqu'au deuxième trimestre de 2022, elle fournissait à CTM du financement sous forme d'emprunts et de capitaux propres, lesquels sont financés au moyen d'emprunts auprès de Sa Majesté le Roi du chef du Canada, lesquels sont administrés par Exportation et développement Canada (« EDC »). Les emprunts existants demeurent en cours. Se reporter à la note 11 pour de plus amples renseignements sur les emprunts.

CEI a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Elle est assujettie à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, est mandataire de Sa Majesté le Roi du chef du Canada et n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En 1988, CEI a vendu la quasitotalité de ses actifs et de ses activités à la Corporation Cameco (« Cameco ») en contrepartie d'une partie du capital social de cette dernière et d'un billet à ordre. Par la suite de la vente des actions de Cameco et de la reprise d'une partie de l'encours de la dette de CEI par le gouvernement en 1995, le produit net en trésorerie tiré de la vente définitive des actions de Cameco est le seul actif important que détient CEI. Les obligations résiduelles de CEI se composent des obligations au titre de la remise en état d'un site et des obligations au titre des prestations de retraite définies.

La SGCH a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et a été acquise par la CDEV en mars 1993. La SGCH est assujettie à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La SGCH a été constituée dans le seul but de détenir et de gérer sa participation dans le projet de développement Hibernia (le « projet Hibernia »), un projet de mise en valeur et de production de pétrole situé au large des côtes de Terre-Neuve-et-Labrador. Le projet Hibernia comprend le champ pétrolifère original du projet Hibernia, dans lequel la SGCH détient une participation directe de 8,5 %, et le secteur unitaire du prolongement sud d'Hibernia (le « secteur unitaire du PSH »), dans lequel la SGCH détient présentement une participation directe détenue par la SGCH dans le secteur unitaire du PSH est assujettie à des ajustements conformément aux dispositions applicables de l'entente du secteur unitaire du PSH. Par suite de la mise en œuvre par l'exploitant de la première réévaluation dans le secteur unitaire du PSH, la participation directe de la SGCH a augmenté, passant de 5,63 % à 5,67 %, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> mars 2021. Le projet Hibernia revêt une importance stratégique pour la SGCH, puisqu'il constitue l'unique activité générant la totalité des produits tirés du pétrole brut.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité) Trimestre clos le 31 mars 2023 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

### 1. Entité présentant l'information financière (suite)

Un compte est maintenu au nom des propriétaires de participations directes dans le projet de développement Hibernia et le secteur unitaire du PSH par son exploitant, respectivement Société d'exploitation et de développement d'Hibernia Itée (la « SEDH ») et ExxonMobil Canada Properties, agissant à titre de mandataire (un « compte conjoint »). Toutes les dépenses conjointes liées au projet sont imputées au compte conjoint, lequel est détenu et financé par les participants selon leurs participations directes.

Conformément à l'énoncé économique de l'automne de 2022, la CDEV a reçu une directive (C.P. 2022 et 1269) le 2 décembre 2022 en vertu de l'article 89 de la Loi sur la gestion des finances publiques visant à constituer une filiale à cent pour cent portant le nom de Fonds de croissance du Canada Inc. et à prendre les mesures nécessaires afin de faciliter l'établissement de la filiale en tant que nouveau fonds d'investissement public prenant, dans le cadre de son mandate, des décisions individuelles en matière d'investissement, sans lien de dépendance avec le gouvernement du Canada, et selon les termes de la directive (C.P. 2022 et 1272) remise à la filiale. Le 13 décembre 2022, le Fonds de croissance du Canada Inc. a été constitué en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions et autorisé à émettre des actions ordinaires et des actions privilégiées de catégorie A. FCC Inc. n'a eu aucune activité en 2022. Le FCC a pour mandat de réaliser des investissements qui catalyseront d'importants investissements du secteur privé dans des entreprises et des projets canadiens afin de contribuer à transformer et à faire croître l'économie canadienne à la vitesse et à l'échelle sur la voie d'une économie carboneutre. Dans le budget de 2023, le gouvernement a annoncé son intention d'apporter des modifications législatives pour permettre à l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (« PSP ») de gérer les actifs du FCC. Un protocole d'entente a été signé avec PSP le 28 mars 2023 pour régir les activités initiales du FCC.

Le 31 janvier 2023, la CDEV a reçu une directive (C.P. 2023-39) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* afin de constituer une filiale à cent pour cent et de prendre les mesures nécessaires pour faciliter la mise en œuvre des objectifs de la filiale. Le 8 février 2023, la Corporation a constitué en société la Corporation d'Innovation Canada (la « CIC ») en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Au premier trimestre de 2023, les travaux ont commencé afin d'établir les activités initiales de la CIC. La création de la CIC fait suite à l'engagement pris par le gouvernement dans le budget de 2022 de créer une agence d'innovation pour stimuler les investissements des entreprises canadiennes en recherche et développement et favoriser la croissance économique.

### 2. Continuité de l'exploitation

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis selon le principe de la continuité de l'exploitation conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Le principe de la continuité de l'exploitation suppose que la Corporation poursuivra ses activités pendant au moins un an après la date de l'état consolidé résumé intermédiaire de la situation financière et prévoit la réalisation des actifs et le règlement des passifs à mesure qu'ils deviennent exigibles dans le cours normal des activités.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité) Trimestre clos le 31 mars 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

# 2. Continuité de l'exploitation (suite)

La capacité de la Corporation à poursuivre ses activités dépend de sa capacité à assurer le service de sa dette existante et à financer les coûts de construction restants du PARTM. Le 18 février 2022, la vice-première ministre et ministre des Finances a réaffirmé l'engagement du gouvernement à achever le PARTM. Toutefois, la ministre a fait savoir que la Corporation devait obtenir du financement externe pour financer les coûts restants du projet. Le 29 avril 2022, CTM a conclu une convention de crédit auprès d'un consortium de prêteurs (la « convention de crédit consortiale ») pour une facilité d'une durée d'un an de 10,0 milliards de dollars. Le 24 mars 2023, la convention de crédit consortiale a été modifiée et mise à jour pour inclure une facilité de lettres de crédit (la « facilité LC ») de 0,1 milliard de dollars et pour reporter la date d'échéance au 24 mars 2025. De plus, le crédit disponible combiné aux termes des deux facilités a été porté à 11,0 milliards de dollars. Après la clôture de la période, soit le 2 mai 2023, le crédit disponible combiné aux termes des deux facilités a été augmenté à 13,0 milliards de dollars, dont une tranche de 12.9 milliards de dollars se rapporte à la facilité consortiale et une tranche de 0.1 milliard de dollars, à la facilité LC. Afin de respecter ses obligations à leur échéance, CTM aura besoin d'un financement supplémentaire par l'intermédiaire de financements externes. Bien que la Corporation s'attende à obtenir du financement externe en temps opportun et à des conditions satisfaisantes pour la Corporation, rien ne garantit que cela aboutira. Au 31 mars 2023, il existe une incertitude significative que la Corporation dispose de ressources financières suffisantes pour respecter ses obligations au cours des 12 prochains mois lorsqu'elles deviendront exigibles. Se reporter à la note 11 pour plus de détail sur le financement externe. Les facteurs susmentionnés créent une incertitude significative qui jette un doute important sur la capacité de la Corporation à poursuivre ses activités.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ne comprennent pas les ajustements de la valeur comptable des actifs et des passifs, des produits et des charges ou la classification de l'état consolidé de la situation financière qui pourrait être nécessaire si la Corporation n'était pas en mesure d'obtenir les fonds nécessaires pour assurer le service de sa dette existante et financer les coûts de construction restants du PARTM. Ces ajustements pourraient être importants.

#### 3. Base d'établissement

## a) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») applicables aux périodes intermédiaires, notamment la Norme comptable internationale (l'« IAS ») 34 *Information financière intermédiaire*. Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires ne comprennent pas toute l'information exigée pour des états financiers annuels complets, et doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités et les notes y afférentes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le conseil d'administration a approuvé la publication des états financiers consolidés résumés intermédiaires le 18 mai 2023.

#### b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis au coût historique, comme il est indiqué dans les méthodes comptables ci-dessous, sauf si les IFRS le permettent et sauf indication contraire dans les présentes notes.

### c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

À moins d'indication contraire, les montants sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle des activités de la Corporation, à l'exception du pipeline Puget, dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité) Trimestre clos le 31 mars 2023 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

# 4. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables et méthodes d'application que celles énoncées à la note 4 afférente aux états financiers consolidés audités annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, à l'exception des méthodes comptables qui ont été modifiées par suite de l'adoption de nouvelles normes, modifications et interprétations comptables en date du 1er janvier 2023, comme il est décrit ci-après. De plus, la charge d'impôts sur le résultat au titre d'une période intermédiaire est calculée au moyen du taux d'impôt sur le résultat qui serait applicable au résultat total annuel.

a) Changements de méthodes comptables

Les normes, modifications de normes et interprétations comptables publiées par l'International Accounting Standards Board (I'« IASB ») et présentées dans le *Manuel de CPA Canada* sont entrées en vigueur pour la première fois au cours de l'exercice à l'étude et ont été adoptées en date du 1<sup>er</sup> janvier 2023 conformément aux dispositions transitoires applicables. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Corporation.

i) Modifications d'IAS 1 Présentation des états financiers – Informations à fournir sur les méthodes comptables

Les modifications visent à aider les préparateurs à déterminer les méthodes comptables à présenter dans leurs états financiers, en portant des jugements sur l'importance relative, et exigent que les entités fournissent des informations « significatives » sur leurs méthodes comptables plutôt que sur leurs « principales » méthodes comptables.

ii) Modifications d'IAS 8 Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs – Définition d'estimations comptables

Les modifications introduisent la définition d'une estimation comptable et clarifient la différence entre les changements d'estimations comptables et les changements de méthodes comptables.

iii) Modifications d'IAS 12 Impôts sur le résultat – Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction.

Les modifications exigent que les entités comptabilisent de l'impôt différé au titre des transactions pour lesquelles, lors de la comptabilisation initiale, les montants des différences temporaires imposables et déductibles sont les mêmes. Elles s'appliqueront généralement à des transactions telles que les contrats de location pour les preneurs et les obligations relatives au démantèlement et exigeront la comptabilisation d'actifs et de passifs d'impôt différé supplémentaires. En ce qui concerne les contrats de location et les passifs relatifs au démantèlement, les actifs et les passifs d'impôt différé connexes devront être comptabilisés à compter de l'ouverture de la première période comparative présentée, et l'incidence cumulative sera comptabilisée à titre d'ajustement des résultats non distribués (ou d'autres composantes des capitaux propres, selon le cas) à cette date. Pour toutes les autres transactions, les modifications s'appliquent aux transactions conclues après l'ouverture de la première période présentée.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité) Trimestre clos le 31 mars 2023 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

# 4. Principales méthodes comptables (suite)

## b) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement en temps opportun d'états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Corporation conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur les montants présentés au titre des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de façon significative de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans l'exercice au cours duquel elle est effectuée et dans les exercices futurs touchés par la révision. Les jugements critiques et les principales sources d'incertitude à l'égard des estimations sont les mêmes que ceux qui sont présentés à la note 4 y) afférente aux états financiers consolidés annuels de la Corporation de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

#### 5. Trésorerie soumise à restrictions

	31 mars 2023	31 décembre 2022
Trésorerie soumise à restrictions – détenue par CTM au titre	0.070	
des coûts d'abandon futurs	2 870	\$ 1 444 \$
Trésorerie soumise à restrictions – lettres de crédit de CTM	-	76 320
Trésorerie soumise à restrictions – détenue par CTM à titre de garantie	750	750
Trésorerie soumise à restrictions – lettres de crédit de la SGCH	8 732	8 732
	12 352	\$ 87 246 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité) Trimestre clos le 31 mars 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

# 6. Immobilisations corporelles

			Actifs de mise	
	Travaux de		en valeur du pétrole et	
	construction		installations	
	en cours	Pipeline	de production	TOTAL
Coût		•	·	
Solde au 31 décembre 2021	11 109 858 \$	3 632 752 \$	564 468 \$	15 307 078 \$
Entrées	9 504 480	-	11 926	9 516 406
Transferts	(114 583)	114 583	-	-
Ajustements de démantèlement	-	(92 260)	(15 110)	(107 370)
Décomptabilisation	-	(2 097)	-	(2 097)
Variation des cours de change	100	19 420	-	19 520
Solde au 31 décembre 2022	20 499 855 \$	3 672 398 \$	561 284 \$	24 733 537 \$
Entrées	2 870 876	-	5 410	2 876 286
Transferts	(2 073)	2 073	-	-
Ajustements de démantèlement	· -	110 179	6 478	116 657
Décomptabilisation	-	(283)	-	(283)
Variation des cours de change	(1)	(243)	-	(244)
Solde au 31 mars 2023	23 368 657 \$	3 784 124 \$	573 172 \$	27 725 953 \$
Épuisement et amortissement cumulés				
Solde au 31 décembre 2021	- \$	321 464 \$	470 585 \$	792 049 \$
Épuisement et amortissement	-	104 329	13 382	117 711
Décomptabilisation	-	(755)	-	(755)
Variation des cours de change	-	2 434	-	2 434
Solde au 31 décembre 2022	- \$	427 472 \$	483 967 \$	911 439 \$
Épuisement et amortissement	-	25 719	5 007	30 726
Décomptabilisation	-	(86)	-	(86)
Variation des cours de change	-	(32)	-	(32)
Solde au 31 mars 2023	- \$	453 073 \$	488 974 \$	942 047 \$
Valeurs comptables		-		-
Au 31 décembre 2022	20 499 855 \$	3 244 926 \$	77 317 \$	23 822 098 \$
Au 31 décembre 2023	23 368 657 \$	3 331 051 \$	84 198 \$	26 783 906 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité) Trimestre clos le 31 mars 2023 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

### 6. Immobilisations corporelles (suite)

Au 31 mars 2023, les coûts qui se rapportent aux actifs de mise en valeur du pétrole et installations de production sujets au calcul de l'épuisement et de l'amortissement incluent des coûts de mise en valeur futurs de 403 591 \$ (409 000 \$ au 31 décembre 2022). Pour des renseignements sur les ajustements de démantèlement, se reporter à la note 10, *Provisions*.

Pour la période close le 31 mars 2023, des intérêts de 260 880 \$ ont été capitalisés au coût des immobilisations corporelles se rapportant aux travaux de construction en cours (138 732 \$ en 2022).

Au 31 mars 2023, une évaluation des indices de dépréciation des UGT de la Corporation a été effectuée. Au 31 décembre 2022, en raison de facteurs importants qui pourraient avoir une incidence importante sur le PARTM, notamment l'évolution de la conjoncture économique, la hausse des taux d'intérêt, les complexités techniques de la construction et les problèmes de main-d'œuvre, la direction a soumis le goodwill et les immobilisations corporelles à un test de dépréciation, lequel ne s'est traduit par aucune perte de valeur. Il n'y a eu aucun changement important dans les activités en cours de CTM ou dans les travaux de construction du PARTM qui pourraient indiquer une dépréciation. Par conséquent, aucun test de dépréciation n'était nécessaire au 31 mars 2023. Se reporter également à la note 8, *Goodwill*.

Aucun indice de dépréciation des actifs de mise en valeur du pétrole et installations de production n'a été relevé au 31 mars 2023 et au 31 décembre 2022 et, par conséquent, aucun test de dépréciation n'était nécessaire.

#### 7. Actifs au titre de droits d'utilisation et contrats de location

La Corporation loue certains actifs, notamment des immeubles de bureaux, des terrains et du matériel.

La catégorie « matériel » comprend la quote-part de la Corporation attribuable à sa participation directe dans trois navires de soutien loués par la SEDH au nom des propriétaires du projet Hibernia. Les contrats de location sont assortis de paiements mensuels fixes et sont en vigueur jusqu'en 2027. Les contrats de location visant du matériel comprennent également du matériel de camp de construction, une sous-station électrique, des véhicules et du matériel de bureau.

La catégorie « terrains » comprend la location d'un espace au terminal portuaire de Westridge, qui se compose d'une superficie de terres et d'une surface d'eau, ainsi que de terrains destinés à des stations de pompage et à des constructions temporaires. La durée des contrats de location connexes s'étend jusqu'en 2105.

La catégorie « bâtiments » comprend les paiements mensuels fixes au titre de la location qui sont effectués à l'égard de locaux d'immeubles de bureaux de la Corporation situés en Alberta, en Colombie-Britannique et en Ontario. La durée des contrats de location s'étend jusqu'en 2031.

Certains contrats comportent des options de renouvellement. La Corporation n'a pas la certitude raisonnable qu'elle exercera ces options, et l'exercice de celles-ci dépendra de l'évolution du marché et des besoins de la Corporation au moment où ces options pourront être exercées. Certains contrats de location sont assujettis à des variations annuelles de l'indice des prix à la consommation (l'« IPC »), l'obligation locative étant réévaluée lorsque l'IPC varie. De plus, certains contrats de location immobiliers comportent des paiements variables au titre de la location qui sont liés aux coûts d'exploitation.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité) Trimestre clos le 31 mars 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

# 7. Actifs au titre de droits d'utilisation et contrats de location (suite)

La Corporation n'est pas exposée à un risque potentiel de sorties de trésorerie additionnelles importantes qui ne sont pas déjà reflétées dans le montant présenté des obligations locatives, mis à part certaines pénalités pour résiliation que la Corporation n'a pas la certitude raisonnable de devoir verser au 31 mars 2023.

### État consolidé de la situation financière :

Le tableau qui suit présente les actifs au titre de droits d'utilisation :

	Matériel et véhicules	Terrains et bâtiments	Total
31 décembre 2021	61 786 \$	62 796 \$	124 582 \$
Entrées	903	18 118	19 021
Modifications de contrats de location	432	1	433
Amortissement*	(41 115)	(20 909)	(62 024)
Change	96	-	96
31 décembre 2022	22 102 \$	60 006 \$	82 108 \$
Entrées	1 242	-	1 242
Modifications de contrats de location	-	746	746
Amortissement*	(4 623)	(5 607)	(10 230)
Change	(1)	-	(1)
31 mars 2023	18 720 \$	55 145 \$	73 865 \$

Y compris des coûts d'amortissement capitalisés à titre d'entrées d'immobilisations corporelles de 8 304 \$ et de 14 982 \$, respectivement, pour les périodes closes les 31 mars 2023 et 2022.

#### Les obligations locatives se présentent comme suit :

	Trimestre clos le 31 mars 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Obligations locatives, solde d'ouverture	98 010 \$ 138	
Entrées	1 242	19 021
Modifications de contrats de location	745	433
Charge d'intérêts	1 063	4 903
Paiements au titre de la location	(10 212)	(64 929)
Fluctuations des cours de change	<del>-</del>	142
Obligations locatives, solde de clôture	90 848 \$	98 010 \$
Partie courante	27 351 \$	33 537 \$
Partie non courante	63 497	64 473
	90 848 \$	98 010 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité) Trimestre clos le 31 mars 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

### 7. Actifs au titre de droits d'utilisation et contrats de location (suite)

Analyse des échéances des flux de trésorerie non actualisés contractuels :

De 2024				
2023	à 2027	Par la suite	Total	
30 501 \$	34 690 \$	103 456 \$	168 647 \$	
	2023 30 501 \$	2023 à 2027	2023 à 2027 Par la suite	

État consolidé du résultat global et tableau consolidé des flux de trésorerie :

	31 mars 2023	31 mars 2022
État du résultat global :		
Intérêts sur les obligations locatives	1 029 \$	1 436 \$
Moins : les intérêts inscrits à l'actif	(505)	(449)
Intérêts sur les obligations locatives, montant net	524	987
Tableau des flux de trésorerie :		
Total des sorties de fonds au titre des contrats de location	(8 418) \$	(16 149) \$

#### **Bailleur**

Les contrats de location simple dont la Corporation est le bailleur se rapportent à des réservoirs de stockage appartenant à la Corporation et des logements situés le long de l'emprise du pipeline ou à proximité de stations de pompage. Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, les produits locatifs tirés des contrats de location simple de réservoirs de stockage comptabilisés dans les « Produits locatifs » se sont établis à 17 761 \$ (17 606 \$ en 2022), et ils comprennent les paiements au titre de la location variables décrits ci-dessus, et les produits locatifs liés à l'exploitation de logements aux termes de contrats de location simple comptabilisés dans les « Autres produits » ont totalisé 65 \$ (66 \$ en 2022).

#### 8 Goodwill

Il n'y a pas eu de variation de la valeur comptable nette du goodwill de 1 015 862 \$ au cours des périodes closes les 31 mars 2023 et 31 décembre 2022.

#### Test de dépréciation

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill a été affecté à l'UGT de CTM. La valeur recouvrable de cette UGT est fondée sur la juste valeur de l'unité d'exploitation, laquelle est estimée à l'aide d'une méthode par le résultat en fonction des flux de trésorerie actualisés. L'estimation de la juste valeur requiert l'utilisation de données d'entrée non observables importantes indiquant une évaluation au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs, y compris des hypothèses liées au taux d'actualisation, au calendrier et au coût d'achèvement du PARTM, et à la mesure dans laquelle les flux de trésorerie seront réinvestis à la fin des contrats du PARTM initiaux. Au 31 mars 2023, une évaluation des indices de dépréciation des UGT de la Corporation a été effectuée. Il n'y a eu aucun changement important dans les activités en cours de CTM ou dans les travaux de construction du PARTM qui pourraient indiquer une dépréciation. Par conséquent, aucun test de dépréciation n'a été effectué au 31 mars 2023.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité) Trimestre clos le 31 mars 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

# 9. Autres passifs courants

	31 mars	31 décembre
	2023	2022
Primes au quai	59 768 \$	72 840 \$
Coûts environnementaux à payer	11 686	7 461
Obligation au titre des prestations définies	1 734	1 734
Autres	10 023	7 758
	83 211 \$	89 793 \$

#### 10. Provisions

La variation des provisions au titre des obligations de démantèlement et de la remise en état d'un site se présente comme suit :

	Obliga			
_	Pipeline	Puits et installations	Total	Remise en état d'un site
Solde au 31 décembre 2021	478 532 \$	119 305 \$	597 837 \$	6 087 \$
Provisions additionnelles	-	-	-	170
Modifications des estimations	443 800	21 314	465 114	(459)
Obligations réglées	-	(1 263)	(1 263)	(1 437)
Variation du taux d'actualisation	(536 060)	(36 424)	(572 484)	(274)
Incidence des fluctuations du change	2 656	-	2 656	-
Désactualisation	11 835	3 107	14 942	44
Solde au 31 décembre 2022	400 763 \$	106 039 \$	506 802 \$	4 131 \$
Provisions additionnelles				_
Modifications des estimations	(75)	554	479	-
Obligations réglées	-	(828)	(828)	(311)
Variation du taux d'actualisation	110 254	5 924	116 178	(71)
Incidence des fluctuations du change	(31)	-	(31)	-
Désactualisation	3 286	800	4 086	16
Solde au 31 mars 2023	514 197 \$	112 489 \$	626 686 \$	3 765 \$
Partie courante	- \$	4 029 \$	4 029 \$	1 278 \$
Partie non courante	514 197	108 460	622 657	2 487
	514 197 \$	112 489 \$	626 686 \$	3 765 \$

### a) Provision au titre des obligations de démantèlement des puits et des installations

La provision au titre des obligations de démantèlement a été constituée en fonction de la participation nette de la Corporation dans les puits et les installations, d'une estimation de la direction quant aux coûts liés à l'abandon et à la remise en état de ces puits et installations, ainsi que d'une estimation du moment où les coûts seront engagés. La Corporation estime que le passif futur non actualisé totalisait 217 358 \$ au 31 mars 2023 (217 248 \$ au 31 décembre 2022). Les coûts estimés des obligations de démantèlement peuvent varier grandement en fonction de facteurs tels que les antécédents d'exploitation et les modifications des lois et règlements.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité) Trimestre clos le 31 mars 2023 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

### 10. Provisions (suite)

a) Provision au titre des obligations de démantèlement des puits et des installations (suite)

Ces obligations seront réglées en fonction du calendrier prévu d'abandon, qui s'échelonne actuellement jusqu'en 2049, en fonction de la durée d'utilité des actifs sous-jacents. La provision a été calculée au 31 mars 2023 selon un taux d'inflation moyen de 2,50 % (2,5 % au 31 décembre 2022) et a été actualisée selon un taux sans risque moyen de 3,06 % (3,35 % au 31 décembre 2022).

b) Provision au titre des obligations de démantèlement des actifs liés aux pipelines

La provision au titre des obligations de démantèlement des actifs liés aux pipelines est fondée sur les estimations des coûts d'abandon établies par la direction. Au 31 mars 2023, cette provision, actualisée à un taux sans risque de 3,02 % (3,28 % au 31 décembre 2022) était estimée à 514 197 \$ (400 763 \$ au 31 décembre 2022). Le montant non actualisé du passif de démantèlement est estimé à 8 879 000 \$ (8 880 000 \$ au 31 décembre 2022), compte tenu d'un taux d'inflation de 3,00 % (3,00 % au 31 décembre 2022) et d'une durée d'utilité résiduelle attendue de 96 ans.

La provision au titre des obligations de démantèlement reflète les flux de trésorerie actualisés qui devraient être affectés au démantèlement du réseau de pipelines de CTM. La durée d'utilité économique des actifs couverts par l'obligation de démantèlement est estimée à 96 ans. La durée d'utilité économique estimée sert à déterminer les flux de trésorerie non actualisés au moment du démantèlement et reflète le calendrier attendu des sorties de fonds au titre de la provision.

c) Provision au titre de la remise en état d'un site

Aux termes de l'accord d'achat et de vente conclu en 1988 entre CEI et Cameco, CEI est responsable des obligations liées à la vente d'actifs à Cameco. La provision au titre de la remise en état d'un site à la date de clôture est liée au démantèlement d'un ancien site minier. La responsabilité de la surveillance et de la gestion de ce site incombe à Cameco. CEI comptabilise ces coûts selon des estimations que lui fournit Cameco. Ces estimations sont fondées sur des variables et des hypothèses qui sont assujetties à des incertitudes, notamment le temps nécessaire à l'achèvement des travaux et les coûts à engager au cours de cette période. Les coûts sont estimés sur une période se terminant en 2025. L'estimation des coûts de remise en état futurs du site a été actualisée au taux de 3,74 % (2,27 % au 31 décembre 2022), et un taux d'inflation de 2,0 % (2,0 % au 31 décembre 2022) a été utilisé pour calculer la provision au 31 mars 2023. L'estimation actuelle des coûts comptabilisés s'établissait à 3 765 \$ au 31 mars 2023 (4 131 \$ au 31 décembre 2022).

### 11. Emprunts

Le 29 août 2018, la Corporation, par l'intermédiaire de Financière TMP, a conclu des conventions de crédit avec Sa Majesté le Roi du chef du Canada. Les facilités font partie du Compte du Canada du gouvernement, qui est administré par EDC. Le 25 mars 2019, la Corporation a conclu avec la Régie une convention de crédit modifiée qui lui permet d'emprunter des fonds qui serviront à fournir les sûretés financières pour le réseau TMPL que pourrait exiger la Régie. La facilité d'acquisition a servi à financer l'acquisition des entités du réseau TMPL. La facilité de construction est utilisée principalement pour financer la construction du PARTM. La facilité de la Régie permet à la Corporation d'emprunter des fonds qui serviront à fournir les sûretés financières que pourrait exiger la Régie au titre du pipeline Trans Mountain.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité) Trimestre clos le 31 mars 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

### 11. Emprunts (suite)

Les emprunts sont remboursables à leurs dates d'échéance respectives. Avec prise d'effet le 29 mars 2021, les dates d'échéance de toutes les facilités d'emprunt auprès du gouvernement du Canada ont été modifiées pour le 29 août 2025. Le tableau suivant présente le détail des facilités au 31 mars 2023 :

Facilité	Total du crédit disponible au 31 mars 2023	Encours au 31 mars 2023	Encours au 31 décembre 2022	Taux d'intérêt sur les montants utilisés	Commissions d'attente sur les montants inutilisés	Date d'échéance
Acquisition	4 670 000 \$	4 670 000 \$	4 670 000 \$	4,7 %	-	29 août 2025
Construction a)	13 500 000	11 461 630	11 457 573	4,7 %	-	29 août 2025
Régie <sup>3)*</sup>	500 000	-	-	4,7 %	0,30 %	29 août 2025
Total auprès du gou du Canada	vernement	16 131 630 \$	16 127 573 \$			
Facilité consortiale à long terme	11 000 000 \$	9 562 951 \$	7 199 232 \$	Variable <sup>1)</sup>	0,125 % <sup>2)</sup>	24 mars 2025
		25 694 581 \$	23 326 805 \$			
Présenté comme suit	t:					
Courant		- \$	7 199 232 \$			
Non courant		25 694 581 \$	16 127 573 \$			

- 1) CTM se voit imputer une commission de garantie par le Compte du Canada géré par EDC correspondant à 0,25 % de l'encours de l'emprunt au titre de la facilité bancaire consortiale.
- 2) La commission d'attente est de 0,04 % jusqu'au 23 mars 2023 et de 0,125 % par la suite.
- 3) Auparavant connue sous le nom de la facilité de l'ONE.
- a) La disponibilité des fonds aux termes de la facilité de crédit de construction est limitée au pouvoir d'emprunt autorisé par la ministre des Finances.

Les modifications apportées au 24 mars 2022 à la facilité de construction comportent l'exigence de rembourser les avances accordées par EDC à titre de mandataire pour le Compte du Canada en vertu de toute demande de financement effectuée après le 18 février 2022. CTM a conclu un financement externe le 29 avril 2022 et toutes les avances versées à Financière TMP par EDC après le 18 février 2022 ont été remboursées, y compris les intérêts. Après le remboursement, le crédit disponible à l'égard des prélèvements en trésorerie a été réduit à néant. La limite de crédit de la facilité de construction a été portée à 13,5 milliards de dollars. Tous les intérêts seront payés en nature et seront ajoutés au solde de la facilité de construction semestriellement. Les commissions d'engagement, auparavant imputées à un taux de 0,065 %, ont cessé le 28 avril 2022, lors du remboursement des avances liées aux demandes de financement effectuées après le 18 février 2022, et aucun autre prélèvement en trésorerie n'est autorisé.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, les intérêts payés en nature de 4 056 \$ ont été ajoutés au solde de la facilité de construction (néant en 2022).

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité) Trimestre clos le 31 mars 2023 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

### 11. Emprunts (suite)

#### Facilité consortiale

CTM dispose d'une convention de crédit conclue auprès d'un consortium de prêteurs (la « convention de crédit consortiale ») datée du 29 avril 2022, qui comporte une facilité renouvelable non garantie et qui comprend une garantie fournie par le gouvernement du Canada. Se reporter à la note 11 pour un complément d'information sur la garantie et les frais connexes.

Le 24 mars 2023, la Corporation a modifié et mis à jour la convention de crédit consortiale pour y inclure une facilité de lettres de crédit (la « facilité LC ») de 100 M\$ et pour modifier la facilité consortiale. La facilité consortiale, qui venait initialement à échéance le 29 avril 2023 et comprenait un crédit disponible de 10,0 milliards de dollars, a été modifiée pour devenir une facilité renouvelable non garantie de premier rang de deux ans conforme aux principes de l'Équateur 4 (« EP4 ») et pour porter le crédit disponible à 10,9 milliards de dollars. EP4 est un référentiel de gestion des risques adopté par les institutions financières pour déterminer, évaluer et gérer les risques environnementaux et sociaux des grands projets d'infrastructure. Les facilités aux termes de la convention de crédit consortiale viennent à échéance le 24 mars 2025, CTM ayant la possibilité de demander certaines modalités de prolongation jusqu'au 31 août 2025, et ont un crédit disponible combiné de 11,0 milliards de dollars au 31 mars 2023. La convention de crédit consortiale permet à CTM de choisir de réaffecter, à la facilité consortiale, le crédit disponible aux termes de la facilité LC. Il n'y a pas de clauses restrictives de nature financière.

Les emprunts aux termes de la facilité consortiale portent intérêt au taux préférentiel canadien ou au taux offert en dollars canadiens (« CDOR ») majoré des marges applicables et des commissions d'engagement. Le taux d'intérêt effectif était de 5,2 % pour le trimestre clos le 31 mars 2023.

Aux termes de la facilité LC, au 31 mars 2023, CTM a des lettres de crédit de 76,3 millions de dollars qui sont émises et en circulation sur la facilité de 100 millions de dollars disponible. Après la fin de la période, soit le 2 mai 2023, le crédit disponible combiné aux termes des deux facilités a été porté à 13,0 milliards de dollars, dont 12,9 milliards se rapportent à la facilité consortiale et 0,1 milliard, à la facilité LC.

Le total de la charge d'intérêts pour les périodes closes le 31 mars se compose des éléments suivants :

	2023	2022
Intérêts sur les emprunts	294 616 \$	178 187 \$
Amortissement des coûts d'émission de titres d'emprunt	774	6
Intérêts sur les contrats de location	523	1 022
Intérêts et commissions inscrits à l'actif	(260 880)	(138 762)
Commissions de garantie	820	- -
Commissions d'attente	613	517
	36 466 \$	40 970 \$

Le taux de capitalisation utilisé pour déterminer le montant des coûts d'emprunt à inscrire à l'actif est le taux d'intérêt moyen pondéré applicable aux emprunts généraux de la Corporation au cours de la période, soit 4,88 % (4,7 % en 2022). Le taux d'intérêt des prêts au Compte du Canada était de 4,7 % et la facilité de prêt consortiale avait un taux d'intérêt variable.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité) Trimestre clos le 31 mars 2023 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

### 12. Réserve au titre de la participation au bénéfice net

Au cours de la période, les versements reçus au titre de la PBN ont totalisé 52 473 \$, dont une tranche de 3 638 \$ a été reçue de la SGCH et éliminée lors de la consolidation (62 820 \$, dont une tranche de 4 191 \$ a été éliminée, en 2022).

### 13. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

La variation des soldes des éléments hors trésorerie du fonds de roulement pour les périodes closes les 31 mars se présente comme suit :

	2023	2022
Clients et autres débiteurs	23 126 \$	(25 951) \$
Stocks	(340)	519
Autres actifs courants	2 743	582
Charges différées et autres actifs	(18 847)	(9 734)
Fournisseurs et autres créditeurs	347 369	114 379
Intérêts à payer	192 031	177 591
Autres passifs courants	(6 582)	(14 423)
Autres passifs non courants	3 256	2 268
Variation des éléments hors trésorerie du fonds		
de roulement	542 756 \$	245 231 \$
Liée aux :		
Activités de financement	4 595 \$	- \$
Activités d'exploitation	44 180	173 677
Activités de financement	493 981	71 554
Variation des éléments hors trésorerie du fonds		
de roulement	542 756 \$	245 231 \$
Les dépenses en immobilisations corporelles comprenne	ent ce qui suit :	
	2023	2022
Entrées d'immobilisations corporelles (note 6)	(2 876 286) \$	(2 032 126) \$
Variation des éléments hors trésorerie du fonds		
de roulement liés aux immobilisations corporelles	498 620	74 030
Amortissement et incitatifs liés aux contrats de location	0.204	44.000
inscrits au coût de l'actif	8 304	14 982
Sorties de trésorerie liées aux dépenses en immobilisations corporelles	(2 369 362) \$	(1 943 114) \$
on ininodilibations corpordics	(Σ 303 302) ψ	(1343114)ψ

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité) Trimestre clos le 31 mars 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

# 14. Produits nets tirés du pétrole brut et charges d'exploitation, de transport et de commercialisation

a) Les produits nets tirés du pétrole brut pour les périodes closes les 31 mars se détaillent comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars		
	2023	2022	
Ventes de pétrole brut	44 600 \$	76 583 \$	
Moins les redevances	(9 354)	(22 153)	
Produits nets tirés du pétrole brut	35 246 \$	54 430 \$	

b) Les ventes de pétrole brut sont la seule source de produits tirés des contrats conclus avec des clients de la SGCH. Les ventes de pétrole brut selon le marché géographique se détaillent comme suit :

	Trimestres clos le 31 mars	es
	2023	2022
États-Unis	28 243 \$	58 772 \$
Europe	16 357	17 811
	44 600 \$	76 583 \$

c) Les charges d'exploitation, de transport et de commercialisation étaient les suivantes :

	Trimestres clos les 31 mars		
	2023	2022	
Charges d'exploitation liées au projet Hibernia	4 610 \$	5 077 \$	
Transport et transbordement du pétrole brut	1 431	855	
Commercialisation du pétrole brut	79	86	
Total des charges d'exploitation, de transport			
et de commercialisation	6 120 \$	6 018 \$	

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité) Trimestre clos le 31 mars 2023 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

### 15. Produits et charges d'exploitation liés au pipeline

Pour les périodes closes les 31 mars, les produits et les charges d'exploitation du pipeline, répartis par source et par type de produits, se sont établis comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars			
	2023	2022		
Produits tirés du transport	160 951 \$	126 494 \$		
Revenus locatifs	17 761	17 606		
Autres produits	617	1 186		
Total	179 329	145 286 \$		
Charges d'exploitation et coûts de production du pipeline	57 884	39 745 \$		
Salaires et avantages du personnel	24 713	25 312		
Autres charges générales et administratives	939	74		
Total des charges d'exploitation, exclusion faite				
des charges financières et de l'amortissement	83 536 \$	65 131 \$		

Les produits tirés de l'exploitation du pipeline sont générés principalement au Canada, moins de 10 % étant générés à l'extérieur du pays.

#### 16. Engagements

Les engagements de la Corporation au 31 mars 2023 sont résumés dans le tableau ci-après :

	De 2024					
	Reste de 2023		à 2027		Par la suite	Total
Transport du pétrole brut et services	<b>;</b>					
de transbordement	3 486	\$	22 293	\$	14 340 \$	40 119 \$
Contrats liés au projet Hibernia	1 339		5 832		2 266	9 437
Immobilisations corporelles	43 884					42 004
liées aux pipelines	43 004		-		-	43 884
Autres engagements au titre de l'exploitation	-		1 504		7 075	8 579
Total des engagements	48 709	\$	29 629	\$	23 681 \$	102 019 \$

### 17. Éventualités

Dans le cours normal de leurs activités, la Corporation ou ses filiales peuvent faire l'objet de diverses poursuites juridiques ou autres réclamations à l'encontre de la Corporation.

CEI est codéfenderesse avec la province d'Ontario, le procureur général du Canada, la Commission canadienne de sûreté nucléaire et BOC Canada limitée dans le cadre d'un recours collectif proposé, intenté par certains résidents de la municipalité antérieurement connue sous le nom de Deloro, dans le comté de Hastings, en Ontario. La poursuite est fondée sur la contamination présumée de certaines propriétés. CEI a déposé un avis d'intention de présenter une défense. Aucune partie n'a encore reconnu sa responsabilité, et l'incidence financière sur la Corporation, si l'issue de cette affaire lui était défavorable, ne peut être déterminée pour l'instant.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité) Trimestre clos le 31 mars 2023 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

### 17. Éventualités (suite)

Le PARTM a été visé par un certain nombre d'actions en justice visant à contester l'approbation du PARTM par le gouvernement fédéral.

À la suite de la résiliation du contrat général de construction (le « Contrat ») conclu avec l'entrepreneur général en construction pour les tronçons 1, 4B et 6, l'entrepreneur général en construction a présenté à la Corporation une contestation relativement à des montants qu'elle affirme lui être dus aux termes de la résiliation dudit Contrat. La Corporation a répondu en exposant sa position selon laquelle la Corporation a droit au remboursement par l'entrepreneur général en construction des frais occasionnés par les événements ayant mené à la résiliation. Les parties ont respectivement fait connaître leur position, cependant, le montant du règlement final ne peut être raisonnablement estimé.

#### Produit d'assurance en cas d'inondation

En 2021, d'importantes inondations en Colombie-Britannique et dans l'État de Washington ont entraîné des pertes financières, y compris des dommages aux actifs de CTM et des retards dans la construction du PARTM. En 2022, des recouvrements d'assurance de 30 300 \$ ont été comptabilisés relativement aux fonds reçus ou à recevoir des assureurs pour les règlements provisoires des réclamations liées aux inondations. Du règlement provisoire de 2022, un montant de 2,9 millions de dollars a été reçu au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, dont une tranche de 2,5 millions de dollars se rapporte au recouvrement des coûts en capital et le reste, au recouvrement des charges d'exploitation. Le montant et le moment de tout produit d'assurance futur ne peuvent être raisonnablement estimés.

#### 18. Risques auxquels est exposée la Corporation

De par la nature de ses activités consolidées, la CDEV est exposée à des risques découlant de ses instruments financiers, qui pourraient avoir une incidence importante sur les flux de trésorerie, le bénéfice et le résultat global. La nature et l'ampleur des risques découlant des actifs et des passifs financiers de la Corporation sont décrites dans les notes afférentes à ses états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2022. La CDEV est exposée à des risques financiers, notamment le risque de marché associé aux prix des marchandises, aux cours de change et aux taux d'intérêt, ainsi qu'au risque de crédit, au risque contractuel et au risque de liquidité.

### a) Risque de crédit et risque contractuel

Le risque de crédit et le risque contractuel s'entendent du risque que la Corporation subisse une perte financière si ses contreparties ne s'acquittent pas de leurs obligations contractuelles, et il découle principalement des clients et autres débiteurs de la Corporation. Une exposition importante à ce risque est liée à la vente de pétrole brut et à la vente de cargaisons de pétrole en vertu de contrats conclus avec des clients.

i. Pour ses contrats de vente de pétrole brut, la Corporation a jugé que le risque de non-recouvrement des fonds était faible, puisqu'elle partage les cargaisons avec son agent de commercialisation, qu'elle ne conclut généralement des contrats qu'avec d'importants acheteurs dont la solvabilité a été évaluée adéquatement avant la signature du contrat et qu'elle utilise, le cas échéant, des outils pour atténuer le risque de crédit selon les modalités de ses ententes de commercialisation. L'agent de commercialisation de la SGCH assure une surveillance du crédit pour tous les acheteurs.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité) Trimestre clos le 31 mars 2023 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

### 18. Risques auxquels est exposée la Corporation (suite)

- a) Risque de crédit et risque contractuel (suite)
  - ii. Pour les ventes de cargaisons de pétrole, la Corporation limite son exposition au risque de crédit en exigeant des expéditeurs dont la solvabilité ou la situation financière est inadéquate qu'ils fournissent une sûreté acceptable généralement sous forme de garanties de parties ayant un bon dossier de crédit ou de lettres de crédit d'institutions financières bien cotées. La majorité des clients de la Corporation opèrent dans les secteurs de l'exploration et de la mise en valeur pétrolière et gazière, de la commercialisation de l'énergie ou du transport. Il peut y avoir exposition aux baisses à long terme des prix des marchandises énergétiques, y compris le prix du pétrole brut, et à l'instabilité économique résultant de ces événements ou d'autres événements de crédit ayant une incidence sur ces industries et sur la capacité des clients à payer pour des services.

Au 31 mars 2023 et au 31 décembre 2022, aucun débiteur important n'était en souffrance ou déprécié.

Les clients et autres débiteurs de la Corporation comprennent les montants suivants :

	31 mars 2023	31 décembre 2022
Contrats conclus avec des expéditeurs utilisant le pipeline	50 585 \$	78 095 \$
Contrats conclus avec des clients du pétrole brut	29 599	30 960
Compte conjoint du projet Hibernia	2 431	2 902
Crédits de taxe sur les intrants (TPS/TVH)	53 333	42 080
Autres	1 224	6 506
Clients et autres débiteurs	137 172 \$	160 543 \$
Montant non réglé depuis plus de 90 jours	190 \$	2 954 \$

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de la trésorerie soumise à restrictions et des placements soumis à restrictions ainsi que des placements qui sont détenus au titre des soldes des obligations futures représente l'exposition maximale au risque de crédit.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, la trésorerie soumise à restrictions et les placements soumis à restrictions ainsi que les placements qui sont détenus au titre des soldes des obligations futures sont confiés à de grandes banques à charte et institutions financières canadiennes ou au gouvernement du Canada. Tous les équivalents de trésorerie et les placements sont acquis auprès d'émetteurs présentant une note de crédit de R1 Élevée décernée par Dominion Bond Rating Service. Par conséquent, la provision pour pertes de crédit attendues au titre de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements était négligeable au 31 mars 2023.

La Corporation n'a enregistré aucune perte de valeur réelle au cours des périodes closes les 31 mars 2023 et 2022.

#### b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Corporation ne puisse pas remplir ses engagements relatifs aux travaux à effectuer ou d'autres obligations financières à leur échéance. Pour gérer ce risque, la Corporation s'assure, dans la mesure du possible, d'avoir suffisamment de liquidités pour honorer ses obligations lorsqu'elles deviendront exigibles.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité) Trimestre clos le 31 mars 2023 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

# 28. Risques auxquels est exposée la Corporation (suite)

### b) Risque de liquidité (suite)

La Corporation effectue des prévisions des besoins en trésorerie pour s'assurer qu'elle dispose d'un financement suffisant pour régler ses passifs financiers à leur échéance. Les principales sources de liquidités et de financement sont les flux de trésorerie provenant de l'exploitation et l'émission de facilités de crédit.

La Corporation continue de conserver de la trésorerie et des placements à court terme qui lui procurent la souplesse financière nécessaire pour respecter ses obligations à leur échéance. La Corporation pourrait être exposée à des ralentissements à long terme dans le secteur de l'énergie et à la volatilité économique, qui est atténuée par les cadres réglementaires actuels régissant les activités de la Corporation liées aux pipelines et la position concurrentielle des actifs de production de pétrole et de pipelines de la Corporation.

Les flux de trésorerie futurs attendus rattachés aux activités courantes dépassent actuellement les prévisions en matière de charges d'exploitation et de dépenses d'investissement futures, compte non tenu du PARTM. En raison des importantes dépenses continues attendues dans le cadre du PARTM, la Corporation aura besoin de financement futur continu afin de terminer le projet. Du financement externe a été obtenu par CTM en avril 2022, comme il est précisé à la note 11. Les fournisseurs et autres créditeurs ainsi que l'impôt à payer sont généralement exigibles dans les 12 mois suivant la date de clôture.

#### c) Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque de fluctuations de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs liés à un instrument financier en raison de variations des cours du marché. Il englobe le risque de change, le risque de marchandises et le risque de taux d'intérêt. La Corporation n'a pas recours à des instruments financiers, comme des swaps de taux d'intérêt ou des contrats de change à terme, ni à d'autres outils ou stratégies pour gérer ses risques liés au marché.

#### Risque de change

Le risque du taux de change s'entend du risque de fluctuations de la juste valeur des actifs, des passifs ou des flux de trésorerie futurs en raison de variations des cours de change. Ce risque découle des instruments financiers libellés en dollars américains à la clôture de la période, soit essentiellement la trésorerie en dollars américains, les soldes des créances clients et des dettes fournisseurs qui découlent des produits et des dépenses libellés en dollars américains. Le prix du pétrole brut est établi en dollars américains et toute fluctuation du cours de change du dollar américain par rapport au dollar canadien pourrait avoir une incidence sur les produits.

Le pipeline Puget exerce ses activités dans l'État de Washington et, par conséquent, ses produits et la majorité de ses charges sont libellés en dollars américains. Les fluctuations du cours de change du dollar américain par rapport au dollar canadien peuvent donc influer sur les bénéfices apportés par le pipeline Puget et sur nos résultats.

Aux 31 mars 2023 et 2022 et pour les périodes closes à ces dates, la Corporation n'avait conclu aucun contrat de change.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité) Trimestre clos le 31 mars 2023 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

### 28. Risques auxquels est exposée la Corporation (suite)

- c) Risque de marché (suite)
  - ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque de fluctuations de la juste valeur des instruments financiers ou des flux de trésorerie futurs en raison de variations des taux d'intérêt. La Corporation est exposée aux fluctuations de taux d'intérêt sur sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie ainsi que sur les divers placements détenus. Ce risque n'est pas considéré comme important, car les produits d'intérêts de la Corporation représentent moins de 2 % du total de ses produits.

La Corporation est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses emprunts en cours. La Corporation gère le risque de taux d'intérêt en détenant des emprunts à taux fixe et à taux variable. Les emprunts aux termes de la convention de crédit conclue avec EDC sont établis à un taux fixe de 4,7 %. Les emprunts aux termes de la convention de crédit consortiale portent intérêt à des taux variables et comportent une commission de garantie à taux fixe connexe. Les taux d'intérêt variables sont fondés sur le CDOR ou sur le taux préférentiel majorés des marges applicables. Des hausses importantes de ces taux peuvent avoir une incidence importante sur les résultats financiers et les flux de trésorerie de la Corporation. La Corporation n'utilise pas d'instruments dérivés pour gérer son exposition à ce risque.

#### d) Juste valeur des instruments financiers

Le tableau suivant présente les valeurs comptables et les justes valeurs des placements soumis à restrictions et des emprunts, y compris leur niveau selon la hiérarchie des justes valeurs au 31 mars 2023 et au 31 décembre 2022 :

			Valeur comptable		Juste valeur		
	Classement	Hiérarchie	2023	2022	2023	2022	
Actifs financiers							
Placements soumis							
à restrictions	JVRN	Niveau 2	96 346	90 481	96 346	90 481	
Passifs financiers							
Emprunts	Coût amorti	Niveau 2	25 694 581	23 326 805	25 268 769	22 682 532	

Les justes valeurs des placements soumis à restrictions sont déterminées selon des prix et des données d'entrée observables sur le marché pour des instruments similaires, en utilisant des modèles de flux de trésorerie largement répandus pour évaluer ces instruments. La juste valeur des emprunts est estimée par actualisation des flux de trésorerie contractuels futurs au taux d'intérêt en vigueur sur le marché qui serait offert à la Corporation pour des instruments financiers similaires.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité) Trimestre clos le 31 mars 2023 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

### 19. Transaction avec des parties liées

En vertu du principe de propriété commune, la Corporation est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement fédéral du Canada. La Corporation peut conclure des transactions avec certaines de ces entités dans le cours normal des activités s'inscrivant dans son mandat.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, la CDEV a versé au gouvernement du Canada des dividendes de néant (80 000 \$ en 2022).

Le gouvernement du Canada a fourni à CTM une garantie relativement à sa convention de crédit consortiale (se reporter à la note 11). En échange de la commission de garantie, le 24 mars 2023, la garantie a été modifiée pour tenir compte des modifications apportées aux limites d'emprunt aux termes de la facilité de crédit consortiale modifiée et des modifications apportées à la commission de garantie. Avant la modification le 24 mars 2023, la commission de garantie s'élevait à 5 % par année déduction faite du taux d'intérêt moyen pondéré quotidien par année payable par CTM conformément à la facilité consortiale. La commission de garantie modifiée est cumulée à un taux fixe de 0,25 % selon le solde impayé aux termes de la convention de crédit consortiale.

Pour les trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022, la Corporation a engagé une commission de garantie respective de 0,8 million de dollars et de néant. La commission de garantie est incluse dans la charge d'intérêts et est payable le 31 août 2025 ou en cas de défaut. Au 31 mars 2023 et au 31 décembre 2022, la commission de garantie à payer s'établissait respectivement à 37,6 millions de dollars et à 36,8 millions de dollars, et elle était comptabilisée au poste « Intérêts à payer sur la dette à long terme ».

Le 15 juillet 2020, la CFUEC et la CDEV ont conclu une entente de services aux termes de laquelle la CDEV fournit des services de direction, d'administration et de soutien ainsi que des services bancaires et financiers et d'autres services administratifs pour faciliter l'organisation et le fonctionnement de la CFUEC et l'administration par la CFUEC du programme de CUGE. Pour la période close le 31 mars 2023, la CDEV a perçu auprès de la CFUEC des frais de gestion de 200 \$ (150 \$ au 31 mars 2022). Au 31 mars 2023, la CDEV avait un montant à recevoir de la CFUEC au titre d'une partie liée de 281 \$ (224 \$ au 31 décembre 2022).

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité) Trimestre clos le 31 mars 2023 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

# 20. Informations supplémentaires

Les tableaux ci-dessous présentent la ventilation des résultats des principales entités en exploitation qui composent la CDEV. Les résultats du siège social de la CDEV ainsi que les résultats de CEI, de Financière TMP, du FCC et de la CIC sont pris en compte dans la catégorie « Autres » :

				31 mars 2023			
	CTM (PCGR des ÉU.)	Ajustements selon les IFRS	CTM (IFRS)	SGCH	Autres	Éliminations	Chiffres consolidés
État du résultat global							
Produits							
Produits tirés du transport	115 616	45 335 \$ <sup>1</sup>	160 951				160 951
Revenus locatifs	17 761		17 761				17 761
Produits nets tirés du pétrole brut			-	32 290	-	2 956	35 246
Autres produits	558	59	617		-		617
Autres produits/écart de conversion			-	687	607	(366)	928
	133 935	45 394	179 329	32 977	607	2 590	215 503
Charges							
Épuisement et amortissement	26 608	1 226 2	27 834	5 227	165		33 226
Exploitation et production	58 043	(159)	57 884	6 120	-		64 004
Salaires et avantages du personnel	24 368	345 <sup>3</sup>	24 713	391	710		25 814
Autres charges générales							
et administratives et écart de conversion	1 419	(673)	746	1 096	3 842	(37)	5 647
	110 438	739	111 177	12 834	4 717	(37)	128 691
Charges financières						(- /	
Composante capitaux propres de la provision pour fonds utilisés pendant							
la construction	247 282	(272 282) 4	-		-		-
Autres, montant net	359	(588)	(229)	-	-		(229)
Désactualisation		(3 286) 4	(3 286)	(800)	(16)		(4 102)
(Charge) d'intérêts,	(00,000)	30.065 4	0.470	0.040	00.400	(400,000)	(07.000)
montant net	(26 893)	00 000	0 172	2 642	98 100	(130 996)	(27 082)
<b>-</b> / /#	220 748	(221 091)	(343)	1 842	98 084	(130 996)	(31 413)
Bénéfice net avant impôt sur le résultat	224 245	(176 436)	67 809	21 985	93 974	(128 369)	55 399
Charge (produit) d'impôt	60 089	(43 511) 5		5 661	-	(120 000)	22 239
Bénéfice net	184 156	(132 925)	51 231	16 324	93 974	(128 369)	33 160
Autres éléments du résultat		(				(	
global	(501) \$	306 \$ <sup>6</sup>	(195)	\$ - \$	(390) \$	390 \$	(195)
État de la situation financière							
Actifs							
Actifs courants	480 310	(16 589)	.00.12.	146 022	233 067	(98 006)	744 804
Actifs non courants	28 568 122	(755 159) 8	27 012 000	246 809	18 356 708	(17 938 156)	28 478 324
	29 048 432 \$	(771 748) \$	28 276 684	\$ 392 831 \$	18 589 775	(18 036 162) \$	29 223 128
Passifs							
Passifs courants	1 586 904	(642)	1 586 262	30 106	2 841	(3 173)	1 616 036
Passifs non courants	18 738 831	123 659 <sup>9</sup>	18 862 490	116 474	16 320 455	(7 949 583)	27 349 836
	20 325 735 \$	123 017 \$	20 448 752	\$ 146 580 \$	16 323 296	(7 952 756) \$	28 965 872
Capitaux propres	8 722 697 \$	(894 765) \$ <sup>11</sup>	7 827 932	\$ 246 251 \$	2 266 479	(10 083 406) \$	257 256
	29 048 432 \$	(771 748) \$	28 276 684	\$ 392 831 \$	18 589 775	(18 036 162) \$	29 223 128

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité) Trimestre clos le 31 mars 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

# 20. Informations supplémentaires (suite)

	31 mars 2022						
	CTM (PCGR des ÉU.)	Ajustements selon les IFRS	CTM (IFRS)	SGCH	Autres	Éliminations	Chiffres consolidés
État du résultat global							
Produits							
Produits tirés du transport	89 461 \$	37 033 \$ 1)	126 494 \$				126 494 \$
Revenus locatifs	17 606		17 606				17 606
Produits nets tirés du pétrole brut				47 881	-	6 549	54 430
Autres produits/écart de conversion	601	585	1 186	661	4 238	(427)	5 658
	107 668	37 618	145 286	48 542	4 238	6 122	204 188
Charges							
Épuisement et amortissement	25 917	1 973 2)	27 890	3 730	31		31 651
Exploitation et production	39 903	(158)	39 745	6 018	-		45 763
Salaires et avantages du personnel	24 877	435 <sup>3)</sup>	25 312	361	517		26 190
Autres charges générales et administratives et écart	4.040	(405)		4.044	0.704	(0.7)	4.450
de conversion	1 040	(465)	575	1 211	2 701	(37)	4 450
Observe Constant	91 737	1 785	93 522	11 320	3 249	(37)	108 054
Charges financières							
Composante capitaux propres de la provision pour fonds utilisés pendant la construction	138 353	(138 353) 4)	-		_		-
Autres, montant net			-	-			-
Désactualisation		(2 010) 4)	(2 010)	(697)	(11)		(2 718)
(Charge) d'intérêts, montant net	(11 972)	12 160 <sup>4)</sup>	188	253	60 900	(100 263)	(38 922)
	126 381	(128 203)	(1 822)	(444)	60 889	(100 263)	(41 640)
Bénéfice net avant impôt sur le résultat	142 312	(92 370)	49 942	36 778	61 878	(94 104)	54 494
Charge (produit) d'impôt	35 090	(22 776) 5)	12 314	8 639	-		20 953
Bénéfice net	107 222	(69 594)	37 628	28 139	61 878	(94 104)	33 541
Autres éléments du résultat global	(3 444) \$	22 370 \$ <sup>6)</sup>	18 926 \$	- \$	- \$	5 - \$	18 926 \$
État de la situation financière							
Actifs							
Actifs courants	559 096	(42 234) <sup>7)</sup>	516 862	148 330	220 137	(102 024)	783 305
Actifs non courants	18 070 469	(258 920) <sup>8)</sup>	17 811 549	242 657	17 208 315	(17 006 988)	18 255 533
	18 629 565 \$	(301 154) \$	18 328 411 \$	390 987 \$	17 428 452	(17 109 012) \$	19 038 838 \$
Passifs							
Passifs courants	2 106 425	(5 656)	2 100 769	33 946	1 062 617	(980 591)	2 216 741
Passifs non courants	8 783 868	204 499 <sup>9)</sup>	8 988 367	118 710	15 399 405	(7 791 350)	16 715 132
	10 890 293 \$	198 843 \$	11 089 136 \$	152 656 \$	16 462 022	8 (8 771 941) \$	18 931 873 \$
Capitaux propres	7 739 272 \$	(499 997) \$ <sup>10</sup>	7 239 275 \$	238 331 \$	966 430	(8 337 071) \$	106 965 \$
	18 629 565 \$	(301 154) \$	18 328 411 \$	390 987 \$	17 428 452	(17 109 012) \$	19 038 838 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité) Trimestre clos le 31 mars 2023 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

### 20. Informations supplémentaires (suite)

CTM prépare ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis (les « PCGR des États-Unis »). Selon les IFRS, une société mère doit préparer des états financiers consolidés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour les transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances similaires. Par conséquent, CTM a ajusté ses données financières aux termes des PCGR des États-Unis aux fins de conformité avec les IFRS. Ces ajustements comptables sont présentés sous la colonne « Ajustements selon les IFRS » et sont détaillés ci-dessous :

- 1) Produits tirés du transport : Aux termes des PCGR des États-Unis, CTM applique les dispositions de l'ASC 980, *Regulated Operations*, aux termes de laquelle le calendrier de comptabilisation et de traitement de certains produits peut différer de celui prévu par les IFRS. Aux termes des IFRS, les produits sont comptabilisés conformément à IFRS 15. Conformément aux PCGR des États-Unis, CTM comptabilise les produits tirés du transport de façon proportionnelle, en fonction des besoins en produits annuels du réseau TMPL, après ajustement pour les dépenses au titre des éléments de transfert prévus dans la demande visant le règlement avec droits incitatifs (le « RDI ») du réseau TMPL. L'écart entre les besoins en produits annuels aux termes du RDI et les droits facturés donne lieu à un ajustement qui sera comptabilisé dans les produits, soit au débit (si les droits facturés sont supérieurs aux besoins en produits aux termes du RDI), soit au crédit (si les droits facturés sont inférieurs aux besoins en produits aux termes du RDI). Selon les IFRS, les produits sont comptabilisés en fonction du volume expédié et des droits facturés, sans ajustement pour perception au-delà ou en deçà des besoins en produits.
- 2) L'amortissement est plus élevé aux termes des IFRS en raison d'immobilisations corporelles plus importantes découlant de la comptabilisation d'une obligation de démantèlement et du coût de mise hors service d'immobilisations correspondant. En raison de l'incertitude considérable entourant le moment et l'étendue de l'abandon, aucune obligation de démantèlement n'est comptabilisée selon les PCGR des États-Unis, donnant lieu à une diminution des actifs et de l'amortissement aux termes des PCGR des États-Unis.
- 3) La charge liée aux salaires et aux avantages du personnel est plus élevée aux termes des IFRS en raison de différences dans la comptabilisation de la charge de retraite entre les deux référentiels comptables. Aux termes des IFRS, les réévaluations des actifs et des passifs des régimes sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global, alors qu'en vertu des PCGR des États-Unis, certains profits et pertes liés aux régimes sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et amortis en résultat net sur une plus longue période. De plus, il existe des différences en ce qui a trait à la détermination des coûts financiers et du rendement des actifs des régimes.
- 4) Selon l'ASC 980 des PCGR des États-Unis, une provision pour fonds utilisés pendant la construction est prise en compte dans le coût des immobilisations corporelles et est amortie sur les périodes futures en tant que composante du coût total de l'actif connexe. La provision pour fonds utilisés pendant la construction se compose d'une composante intérêts et, sur approbation de l'organisme de réglementation, d'une composante coût des capitaux propres, lesquelles sont toutes deux inscrites à l'actif en fonction des taux établis dans un accord avec l'organisme de réglementation. La composante intérêts de la provision pour fonds utilisés pendant la construction entraîne une baisse de la charge d'intérêts alors que sa composante coût des capitaux propres est comptabilisée dans les produits financiers. Aux termes des IFRS, aucune provision pour fonds utilisés pendant la construction n'est comptabilisée, et seuls les intérêts courus sur la dette contractée pour financer les dépenses d'investissement admissibles sont inscrits à l'actif aux termes d'IAS 23 Coûts d'emprunt. La désactualisation de l'obligation de démantèlement aux termes des IFRS. Il n'y a aucune obligation de démantèlement à désactualiser aux termes des PCGR des États-Unis.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité) Trimestre clos le 31 mars 2023 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

# 20. Informations supplémentaires (suite)

- 5) L'impôt calculé en vertu des IFRS est moins élevé en raison des ajustements mentionnés plus haut pour les produits, l'amortissement, la charge liée aux salaires et aux avantages du personnel et la provision pour fonds utilisés pendant la construction.
- 6) Les autres éléments du résultat global calculés conformément aux IFRS diffèrent en raison d'un traitement différent des ajustements au titre des régimes de retraite comptabilisés conformément aux PCGR des États-Unis.
- 7) Les actifs courants sont inférieurs selon les IFRS, essentiellement en raison d'écarts temporaires entre la comptabilisation des produits aux termes des PCGR des États-Unis et des IFRS.
- 8) Les actifs non courants sont plus élevés selon les normes IFRS en raison des ajustements au goodwill et aux immobilisations corporelles. À l'acquisition de CTM, un goodwill a été comptabilisé à hauteur de l'écart entre la juste valeur de la contrepartie payée par rapport à la juste valeur estimative des actifs nets acquis. La juste valeur des actifs nets diffère selon qu'on applique les PCGR des États-Unis ou les IFRS, surtout en ce qui a trait à l'obligation de démantèlement, aux passifs réglementaires et à l'impôt différé lié à l'acquisition. Par suite de l'acquisition, les immobilisations corporelles sont plus élevées en raison de la comptabilisation de l'obligation de démantèlement et du coût de mise hors service d'immobilisations correspondant. CTM comptabilise aussi le produit tiré de certains contrats (primes liées aux contrats d'achat ferme 50) en tant qu'aide à la construction aux termes de l'ASC 980 des PCGR des États-Unis, ce qui réduit les immobilisations. Cette aide est comptabilisée en tant que produits aux termes des IFRS.
- 9) Les passifs non courants sont plus élevés selon les IFRS, essentiellement en raison de la comptabilisation d'une obligation de démantèlement. CTM ne comptabilise pas d'obligation de démantèlement aux termes des PCGR des États-Unis, puisque le moment et l'étendue de l'abandon sont indéterminés. En outre, des ajustements sont apportés à l'impôt différé selon les IFRS. Les différences entre les PCGR des États-Unis et les IFRS lors de l'acquisition ont une incidence fiscale connexe qui entraîne une diminution de l'impôt différé à l'acquisition. Selon les PCGR des États-Unis, les coûts d'émission de titres d'emprunt sont comptabilisés à titre d'actif, alors qu'ils sont portés en réduction de la dette selon les IFRS. Par ailleurs, il existe une différence permanente en ce qui a trait à l'impôt sur le résultat différé du fait de différences touchant le bénéfice net et la charge d'impôt comptabilisés.
- 10) L'effet cumulatif des ajustements des capitaux propres selon les normes IFRS totalise 894 765 millions de dollars et l'incidence sur le résultat net de 2023 se chiffre à (132 925) millions de dollars.

#### 21. Changement de classement

Au 31 décembre 2022, la Corporation a modifié le classement des placements à court terme de « Trésorerie et équivalents de trésorerie » à « Placements à court terme » à l'état consolidé de la situation financière, afin de mieux refléter la nature de l'actif plutôt que son objet. Les montants comparatifs ont été reclassés pour des raisons d'uniformité, ce qui a entraîné le reclassement d'un montant de 31 013 \$ du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » au poste « Placements à court terme » en 2021. Dans le tableau consolidé des flux de trésorerie pour le trimestre clos le 31 mars 2022, l'ajustement des produits d'intérêts liés aux activités d'exploitation a diminué de 43 \$ : les « flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement » ont diminué de 30 970 \$ avec l'ajout de l'acquisition de placements à court terme; et la « variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie » et les « trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice » ont diminué de 31 013 \$. Le reclassement n'a eu aucun impact sur l'actif total ou le résultat global de la société.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité) Trimestre clos le 31 mars 2023 (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

# 22. Événement postérieur à la date de clôture

Après la clôture de la période, le 2 mai 2023, le crédit disponible combiné aux termes des deux facilités de prêt consortiales a été porté à 13,0 milliards de dollars, comme il est précisé à la note 11.